

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 26 novembre 2018 à 18 heures 30**

**Dans la salle de la mairie**

**Le Maire, BLANC Marie-Laure**



**ORDRE DU JOUR** \_\_\_\_\_ **Session ordinaire**

- Décision sur le transfert ou non de la compétence de l'eau et de la compétence assainissement collectif et non collectif à la communauté de communes du pays de Lamastre
- Décision relative à une convention de maîtrise d'ouvrage temporaire au syndicat départemental d'Energies de l'Ardèche de la pose de prises pour les illuminations.
- Demande de subvention pour l'aménagement d'un jardin convivial à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de Lamastre ( EHPAD)
- Demande du conseil municipal d'une réduction des frais de carburants pour les habitants des communes rurales auprès du gouvernement
- Indemnités de frais pour le déplacement des agents en mission.
- Recensement de la population : indemnisation des agents.
- Divers